

L'optimisme prudent du directeur de l'Economie



En fonction depuis cinq mois, le directeur de l'Economie Olivier Curty a déjà fait face à la faillite de Yendi et à la perte, par Billag, du mandat de la Confédération. CHLOE LAMBERT

Si l'on s'en tient au seul ressenti, l'économie fribourgeoise souffre après une série de faillites et de fermetures. La situation mérite pourtant d'être nuancée. Le conseiller d'Etat Olivier Curty répond à nos questions.

DOMINIQUE MEYLAN

INTERVIEW. Ces dernières semaines, l'économie fribourgeoise a été passablement chahutée avec la faillite de Yendi et la perte par Billag du mandat de la Confédération. Les mauvaises nouvelles se succèdent, faisant craindre pour l'emploi dans le canton. Le conseiller d'Etat Olivier Curty, qui a repris la direction de l'Economie et de l'emploi en début d'année,

relativise ces inquiétudes.

On a l'impression, peut-être fautive, qu'il y a davantage d'emplois supprimés que créés dans le canton?

Dans les journaux, les grosses faillites font la une. Les grosses implantations aussi, mais le temps où nous pouvions annoncer la création de 100 ou 200 emplois est passé.

Cette impression n'est probablement pas tout à fait exacte. Nous avons traversé deux tempêtes, mais je considère quand même le tableau général comme positif.

Avez-vous des données chiffrées?

Dans le Registre du commerce, on enregistre 1370 sociétés nouvellement créées contre 1000 radiées en 2016. C'est une preuve que le canton se développe. Les signes venant des grands groupes sont relativement réjouissants: Comet, Liebherr ou UCB Farchim continuent à investir. Quant aux trois parcs d'innovation, BlueFactory, le Vivier à Villaz-



La Gruyère
1630 Bulle
026/ 919 69 00
www.lagruyere.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 14'147
Parution: 3x/semaine



Page: 11
Surface: 107'312 mm²



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

WWW.FR.CH

Ordre: 1088138 Référence: 65540845
N° de thème: 999.080 Coupure Page: 2/3

St-Pierre et le Marly Innovation Center (MIC), ils ont permis la création de 750 emplois.

Vous évoquez le rapport positif entre entreprises créées et supprimées. Est-ce aussi le cas pour les emplois?

Le tissu économique fribourgeois est surtout composé de PME. Si une entreprise crée un ou deux emplois, ce n'est pas très spectaculaire et cela ne fait pas la une des journaux. Mais si on additionne le tout, ce nombre devient relativement important. Je pense que les pertes sont largement compensées.

Vous êtes donc optimiste?

Nous sommes satisfaits du nombre de projets dans le pipeline, même si la décision finale se fait parfois attendre. Les entreprises sont hésitantes sur des projets d'agrandissement ou d'implantation. Les incertitudes internationales et celles liées au rejet de la 3^e réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) ou à l'initiative sur l'immigration de masse pèsent.

Avez-vous senti les effets du refus de la RIE III?

Oui, clairement. Ce sont les premières questions qui viennent quand nous rencontrons des entreprises. Je ne peux pas exclure que certaines sociétés, très mobiles, aient quitté le canton.

Concernant Billag, êtes-vous parvenu à obtenir quelque chose de la Confédération?

La conseillère fédérale Doris Leuthard, que nous avons ren-

contrée, n'est pas revenue sur sa décision, mais elle s'est montrée très sensible à nos arguments. Elle a assuré que Fribourg serait pris en compte en cas de déménagement d'une entité de la Confédération.

Nous avons organisé plusieurs rencontres avec Swisscom, la société mère de Billag, et avons lancé des pistes. Certains employés de Billag pourraient-ils continuer à faire la même chose sous un autre nom? Y a-t-il un business model alternatif? Une autre collaboration entre Swisscom et le canton est-elle possible? Y aura-t-il une compensation directe?

Comment le canton a-t-il travaillé en amont pour éviter la faillite de Yendi?

Nous sommes toujours informés très tard et là, c'était vraiment à la dernière minute. Nous avons joué le rôle de facilitateur en mettant en lien la banque et un futur repreneur. Mais la configuration était compliquée.

L'Etat n'est pas entrepreneur, il ne peut injecter de l'argent. Notre rôle consiste à améliorer les conditions cadres. Au final, ce sont les entrepreneurs qui, par leur dynamisme et leur créativité, parviennent à générer de la richesse et des emplois.

Travaillez-vous actuellement à prévenir d'autres faillites?

Pour la promotion économique, c'est un travail quasi quotidien. Mais, politiquement, nous n'intervenons pas tous les jours. Actuellement, il n'y a pas d'autre souci par rapport à une grande société. ■



De l'intérêt pour les terrains de l'Etat

La Loi sur la promotion économique, un des moteurs pour le développement du canton, est en passe d'être modifiée. Un avant-projet doit être mis en consultation cet été.

Quel en est l'esprit?

Notre action se base sur trois piliers. Avec la politique fiscale, nous voulons offrir des conditions attractives. Cela passera par les nouveaux projets de la Confédération et du canton élaborés à la suite du refus de la RIE III.

La politique foncière constitue le second volet. Le Plan directeur cantonal permettra d'avoir des surfaces disponibles, au bon endroit, suffisamment grandes et à des prix attractifs. Avec la politique foncière active, le canton joue un rôle encore plus dynamique et achète des terrains.

Travaillez-vous déjà à trouver des entreprises qui puissent s'installer sur les sites d'Elanco et de Tetra Pak, que le canton a récemment achetés?

Tout le temps. Quand nous entrons en discussion avec une entreprise, nous disposons de cet atout supplémentaire. Alors que nous n'avons pas encore mis en place la structure pour gérer ces terrains, nous rencontrons déjà des sociétés qui s'y intéressent. Il y a beaucoup d'idées et ça va très vite.

Les principaux changements se trouvent dans le troisième volet de la loi.

Oui, il s'agit de la promotion économique en tant que telle. Nous aimerions élargir le soutien financier aux PME qui développent un produit, un processus ou intègrent un nouveau marché. Nous voudrions pérenniser le capital d'amorçage (*seed capital*), pour permettre aux jeunes qui sortent des hautes écoles de développer une idée et de créer leur société. Et aussi introduire un cautionnement pour les firmes qui souhaitent

réadapter leur outil de production et manquent de fonds propres.

Le canton a beaucoup misé sur l'innovation ces dernières années. Est-ce que cela porte ses fruits?

Quand vous discutez avec des sociétés intéressées à s'implanter dans le canton, l'élément clé reste la formation: elles doivent trouver de la main-d'œuvre qualifiée. Ces dernières années, une collaboration s'est mise en place entre les entreprises et la recherche pour développer des produits. Je pense que cette politique d'innovation prend racine.

Est-ce aussi une solution pour éviter la fuite des diplômés?

L'innovation constitue une partie de la réponse, de même que l'entrepreneuriat. Pour éviter cette fuite, il faut créer des emplois qui plaisent aux jeunes diplômés. Tisser encore un peu plus les liens entre l'économie et la formation. Le canton a tous les ingrédients pour réussir: une population jeune, des instituts de formation de qualité, des terrains, un cadre de vie excellent, il faut juste trouver la bonne recette.

Quelle est votre recette?

Miser sur ce que nous savons faire. Le tourisme, le domaine agroalimentaire ou encore des bijoux comme l'institut Adolphe Merkle, doivent être valorisés. Ma recette serait de travailler avec nos jeunes et nos connaissances, dans les domaines que nous maîtrisons. Et de profiter de notre bilinguisme et de notre proximité avec Berne et Lausanne.

N'est-ce pas une fatalité d'être situé entre deux gros pôles économiques?

Non, plutôt une chance et un défi. Bulle est très proche de l'arc lémanique, mais cela n'a pas empêché un développement assez extraordinaire du district de la Gruyère. **DM**